

Cher-e collègue,

Le 8 décembre prochain, nous allons élire nos représentant-es à la Commission Administrative Paritaire des agent-es de la Catégorie C.

Alors que nos emplois, nos salaires, nos carrières et nos services publics sont attaqués, ce scrutin est très important pour tous et toutes les fonctionnaires.

Les agent-es de la catégorie C représentent 75 % des effectifs de la Fonction publique territoriale.

Au quotidien, ils et elles sont en première ligne auprès des usager-es pour assurer les missions dites « essentielles ».

Ces missions sont encore trop mal reconnues et considérées: accueil de la petite enfance, entretien ménager ou technique, routes, voirie, ordures ménagères, collèges et lycées, animation, périscolaire, ATSEM, accueil des usagers...

LA FSU TERRITORIALE

revendique et s'engage PUR

défendre les MÉTIERS et les QUALIFICATIONS

• revoloriser LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT FÉMININS

• faire rémunérer les ASTREINTES, obtenir le paiement de la NBI et des HEURES SUP'

• défendre les agent-es injustement sanctionné-es, pour faire respecter la DIGNITÉ PROFESSIONNELLE

défendre la RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

• obtenir des **FORMATIONS** professionnelles

• l'ouverture annuelle de CONCOURS avec un nombre de postes à hauteur des besoins

• NOMINATION des agent-es après réussite à concours ou examen

des CRÉATIONS DE POSTES et améliorer la situation des AGENT-ES À TEMPS NON COMPLET

• faire respecter tous les **DROITS À CONGÉS**

obtenir et augmenter les RÉGIMES INDEMNITAIRES

• défendre des agent-es victimes de HARCÈLEMENT

• améliorer les CONDITIONS DE TRAVAIL

à quoi sert la CAP?

Si la loi de 2019 l'a dépossédée des avancements de grade et des promotions internes au profit des Lignes Directrices de Gestion, la Commission Administrative Paritaire continue cependant à émettre un avis pour tout ce qui concerne la carrière des fonctionnaires: refus de titularisation et licenciement pour insuffisance professionnelle, discipline, refus de temps partiel, de disponibilité ou de démission, révision des comptes rendus d'évaluation professionnelle, refus des demandes de télétravail, examen des refus de certains congés spécifiques...

Snuter-FSU Oise la FSU territoriale de l'Oise 1,rue Fernand Pelloutier 60100 CREIL





Attaché-es au respect de l'information, à la transparence et au principe de neutralité, les élu-es de la FSU Territoriale s'opposent au clientélisme, à l'arbitraire et assurent votre défense.

Voter FSU c'est choisir des représentant-es de catégorie C qui défendent vos droits dans la plus grande transparence: «avec la FSU tout est clair!». C'est choisir des collègues qui militent pour un syndicalisme actif, de terrain et qui sait faire des propositions. Voter pour la FSU c'est choisir des candidat-es impliqué-es dans un syndicat responsable et indépendant.

vos élu-es FSU agissen



vous informer et garantir VOS DROITS • vous garantir UN MEILLEUR DÉROULEMENT DE CARRIÈRE exiger L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE réelle entre les femmes et les hommes exiger LA TRANSPARENCE pour les promotions et les avancements de grade

> exiger DES RATIOS D'AVANCEMENT À 100% défendre DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

• la reconnaissance des métiers et des qualifications

• de MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL favoriser le PASSAGE EN CATÉGORIE B

le REMPLACEMENT des postes vacants

L'ambition d'un véritable service public local de qualité passe par l'attractivité de la FPT et le respect des agent-es de catégorie C. Les salaires ne sont pas à la hauteur des qualifications.

Les dernières revalorisations ne couvrent même pas l'inflation qui a déjà fait perdre aux agent-es près de $16\,\%$ de pouvoir d'achat, soit 2 mois de salaire.

la FSU est

LA FSU TERRITORIALE





- un SALAIRE MINIMUM DE 1800 EUROS NET
- la REVALORISATION DES GRILLES INDICIAIRES de catégorie (
- l'INDEXATION SUR L'INFLATION de la valeur du point d'indice
- un VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE qui reconnaisse les qualifications
- une FORMATION CONTINUE GARANTIE tout au long de la carrière
- l'ABROGATION DU JOUR DE CARENCE
- le retour aux 37,5 années de cotisations POUR UNE RETRAITE PLEINE ET ENTIÈRE dès 60 ans
- la reconnaissance de la **PÉNIBILITÉ** des métiers avec une retraite anticipée
- une **PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU** avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par les employeurs

Au Snuter-FSU, la FSU territoriale, nous nous fixons comme règle de travailler afin d'être le plus en adéquation possible avec les conditions de travail de nos collègues!!

L'intérêt de chaque agent.es est notre priorité !!!! Nous demanderons une renégociation des lignes directrices de gestion pour l'application des quotas de promotions et d'avancements de grade à 100%, mais aussi dans l'application de celle-ci la création d'un groupe de travail basé sur les modalités des anciennes Commission Administrative Paritaire pour que celles-ci soient effectuées en toute transparence!!

Enfin, nous demanderons à l'Administration, un bilan des agent.es ayant une carrière supérieure ou égal à 20 ans sans promotions ni avancements de grades, et ce afin que le critère de l'ancienneté soit pris en compte

Youri Hayer, Kevin Fandard, Lydie Orlikowski, Jacqueline Azéronde,

Alexandra Crapoulet, Thierry Montois.



LA FSU TERRITORIALE OISE

Laura BONZOM ATSEM 1ère classe principal



Frédéric JAUNET Adjoint téchnique 1ère classe principal Référent installations

